

Communiqué du Conseil de fondation

Le 14 mars 2020

Aux membres du personnel, aux membres de comité et aux partenaires

Sur proposition du bureau, dans la ligne des directives fédérales et cantonales, le Conseil de fondation a pris ce samedi des décisions importantes en lien avec les actions de la FASE et la pandémie en cours.

Il tient d'emblée à vous remercier pour les actions qui seront mises en œuvre dès aujourd'hui et ces prochaines semaines.

Cette crise est l'occasion de mettre en lumière les valeurs d'entraide et de solidarité portées par l'animation socioculturelle et les partenaires de la fondation, au service d'une collectivité que nous avons toutes et tous à cœur de mettre au centre de nos préoccupations.

Ces décisions du Conseil de fondation sont les suivantes :

- Accueil libre et activités sur inscription : **fermeture des accueils et annulation des activités sur inscription jusqu'au 19 avril**
- Locations de salle ponctuelle, cours et ateliers : **suspension des cours, ateliers, location ou mise à disposition ponctuelle de salle, jusqu'au 19 avril**
- Locaux en gestion accompagnée (LGA) : **suspension des activités en LGA jusqu'au 19 avril**
- Présence rue et suivis individuels : **maintien**
- Salles de sport en accueil libre : **fermeture jusqu'à fin de l'année scolaire**
- Camps, sorties, ski ou centres aérés pour Pâques : en cohérence avec l'annulation de tous les camps et sorties scolaires DIP jusqu'au terme de l'année, **annulation jusqu'à la fin de l'année scolaire**
- Manifestations ponctuelles : **annulation jusqu'à la fin de l'année scolaire**
- Ludothèques : **en lien avec les communes de Vernier et de Genève, privilégier le prêt de jeux aux enfants et famille et fermer l'accueil jusqu'à nouvel avis**

En outre, le Conseil de fondation a décidé la création d'un **accueil en service minimum** :

- **Ouverture d'un accueil en service minimum**, en lien avec les catégories retenues par le DIP (enfants du personnel sous astreinte (fonctions médicales et régaliennes, corps enseignant), sans solution de garde et famille monoparentale en priorité.
- **Les équipes sont responsables, en collaboration avec les communes, d'appliquer les critères permettant aux familles de confier leurs enfants et d'organiser cet accueil en service minimum en dehors des heures scolaires, dès 16h, ainsi que le mercredi et le samedi si possible, ceci jusqu'au 19 avril.**
- **Les activités en extérieur seront privilégiées, dans la mesure du possible.**

Le Conseil de fondation compte sur une solidarité importante au sein des équipes pour la mise en œuvre de ces mesures.

Le personnel en disponibilité pourra être sollicité pour apporter son soutien au service de la collectivité, selon les demandes communales et/ou cantonales, avec l'accord de la fondation, afin de répondre au mieux aux besoins de la population dans ces temps incertains.

Compte tenu des circonstances extraordinaires, le Conseil de fondation a également décidé, pour les membres du personnel avec des enfants non malades et sans solutions de garde autre qu'auprès de personnes vulnérables, d'accorder un congé exceptionnel de dix jours au pro rata de leur taux. Une information complète sur les questions de droit du travail, ainsi que des dispositions considérant les personnes employées et considérées comme vulnérables seront diffusées dès lundi, dans la ligne et en complémentarité des directives émises ces derniers jours.

Il en va de la responsabilité de chacune et chacun de renforcer une dynamique de prévention forte et efficace pour limiter l'impact de cette pandémie. C'est uniquement ensemble que nous pourrons renforcer la protection de la population et l'aider à traverser cette crise.

Les coordinateurs de région et les membres de la cellule pandémie (pandemie@fase.ch) sont à votre disposition pour toute question ou demande d'appui.

En étant certain que vous comprendrez ces mesures, vu l'urgence sanitaire, nous vous adressons nos remerciements pour les efforts à venir.

Charles Beer, président du conseil de fondation
Anne Hiltbold, vice-présidente du conseil de fondation
Pascal Thurnherr, président FCLR
Yann Boggio, secrétaire général FASe